

HORAIRE 2016 - 2017

Section COIFFURE : UAA 5/2 STAGE 2 Coiffures & Colorations - de 120 heures à 240 heures

Conditions d'accès au Stage 2 Coiffures & Colorations > Avoir réussi l'UAA 3/2 Colorations Ton sur Ton

Permanences de Stage 2 - Mr TAIOCCHI - Secrétariat ou 260B

Du 19/09/16 au 01/06/17

Tous les MERCREDIS de 16h30 à 17h30

Tous les JEUDIS de 16h30 à 17h

Avant de réaliser le Stage, vous devrez

Soumettre votre lieu de stage à Mr TAIOCCHI,

Compléter 3 conventions de stage et les remettre pour signature (comptez 1 semaine de délai avant de commencer le stage)

Pour commencer votre stage, les conventions doivent être signées et chaque partie doit posséder son exemplaire (1 école, 1 étudiant, 1 maître de stage).

Vous recevrez 3 documents : la convention de stage, le carnet de stage (présences) et le carnet de bord

Pendant le stage, vous devrez

Avoir en votre possession votre convention de stage signée (à montrer aux inspecteurs en cas de contrôle)

Avoir en votre possession votre carnet de stage (votre maître de stage doit signer chaque jour presté)

Tenir à jour votre carnet de bord > Mr Taiocchi peut vous le demander pour contrôle des tâches effectuées.

Chaque absence au stage doit être récupérée, notez les jours de récupération dans votre convention et donnez une copie à Mr Taiocchi

Profitez des permanences pour expliquer votre expérience de stage ou signaler tout problème

Fin du stage - Evaluation

Lorsque toutes vos heures de stage sont terminées, rencontrez Mr Taiocchi lors des permanences et remettez-lui votre carnet de stage (présence), ainsi que votre carnet de bord.

Nous nous occupons d'envoyer l'évaluation à votre maître de stage. Néanmoins, assurez-vous que tous les documents sont en ordre avant la fin de la période de stage

Le stage doit être clôturé pour le jeudi 01/06/17